



réAGIR

CAMPAGNE N° 38 > ÉTÉ 2013

Élevage industriel : tous victimes !

Les partenaires de la campagne



Pourquoi cette campagne ?

L'affaire des lasagnes de « bœuf » produites à base de cheval illustre parfaitement les errements d'une industrie agroalimentaire qui a rompu tous liens avec le vivant. Les animaux sont considérés comme des « sous-produits », le consommateur n'est qu'un porte-monnaie et l'environnement qu'une variable d'ajustement. La consommation mondiale de viande a plus que quintuplé en à peine 50 ans. Cette boulimie de produits carnés est un cas d'école qui soulève de multiples questions en lien avec la sauvegarde de notre planète et la survie de ses habitants. L'élevage et la pêche ont aujourd'hui des conséquences dramatiques pour les humains, les animaux et l'environnement. En plus de raisons morales, culturelles ou économiques, de nombreux arguments écologiques et sociaux plaident pour une nette modération de la consommation de viande. Recherchant la rentabilité à court terme, l'industrie agroalimentaire exploite et maltraite des animaux d'élevage. Mais nous sommes toutes et tous victimes de l'élevage industriel à des degrés divers : les pays du Sud, qui voient une grande partie de leurs terres monopolisées ; les consommateurs, qui ingèrent une nourriture de mauvaise qualité dont la consommation excessive prédispose à l'obésité et à diverses pathologies ; les éleveurs, qui doivent supporter des conditions de travail très difficiles pour un revenu de plus en plus précaire. Sur le plan environnemental, l'eau, l'air et les sols ne peuvent supporter de si grandes concentrations d'animaux ; la biodiversité animale et végétale se réduit sous le poids



d'une standardisation agricole extrême ; la production des produits animaux requiert énormément d'eau et d'énergie et rejette quantité de gaz à effet de serre. Des solutions existent mais vont à l'encontre d'intérêts économiques bien établis. Face à l'inertie des pouvoirs publics, de plus en plus de citoyens, personnalités et organisations se mobilisent afin de réclamer une alimentation plus diversifiée et moins carnée et favoriser un élevage respectueux du bien-être des animaux et de l'environnement. L'objet de cette campagne est d'engager et de soutenir une transition vers une agriculture paysanne et biologique, permettant aux agriculteurs de retrouver une activité valorisante et viable et de préserver l'avenir de la terre et de ses habitants, hommes et animaux compris.

Agissez maintenant

et jusqu'au 31 décembre 2013 en envoyant les cartes postales ci-jointes

Les demandes

L'élevage industriel contamine les milieux naturels, traite les animaux comme des marchandises, réduit la diversité animale et végétale et produit une nourriture de mauvaise qualité. Pour toutes ces raisons, il n'est pas durable et doit se réformer en profondeur. Nous demandons donc :

Au ministre de l'Agriculture

- De prendre les mesures nécessaires pour soutenir un modèle d'agriculture durable et extensif
 - De réorienter les plans d'avenir des filières avicole et porcine vers une déconcentration de la production et une meilleure valorisation des productions extensives.
 - D'abroger le décret n°2011-63 du 17 janvier 2011 relatif au regroupement et à la modernisation de certaines installations classées d'élevage.
 - D'interdire les fermes laitières et les exploitations porcines industrielles et de suspendre les arrêtés d'autorisation d'exploitation de la ferme dite « des 1 000 vaches » et de la porcherie d'Heuringhem (62).
- De mettre en place des politiques publiques visant à favoriser une alimentation variée non basée uniquement sur les produits animaux.
 - De modifier le décret n°2011-1227 et l'arrêté AGRG 1032380A de 2011 relatifs à la qualité nutritionnelle des repas de restauration scolaire, en supprimant l'obligation d'introduire des produits animaux dans les repas.

Au ministre de l'environnement

- De prendre des mesures afin de permettre la restauration de la qualité des eaux :
 - De modifier le décret n°2011-1257 de 2011 relatif aux programmes d'actions de mise en œuvre de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.
 - De supprimer le projet d'extension aux élevages porcins du régime d'enregistrement ICPE, établi par le décret n° 2010-368 de 2010.
 - De faire appliquer strictement le principe d'équilibre entre les quantités d'éléments fertilisants apportés sur les sols (N, P, K) et les besoins des cultures

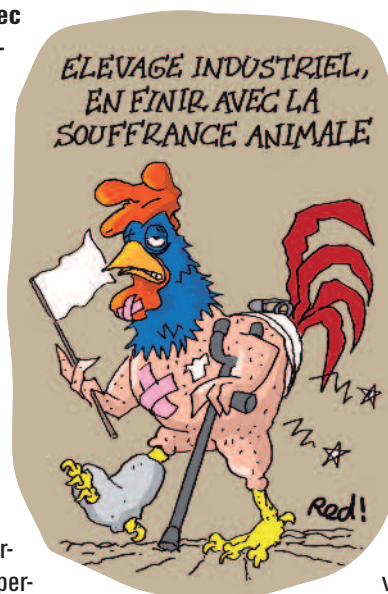
Au Syndicat national de la restauration collective

- De compléter l'axe « Valoriser les fruits et légumes » de la « Charte engagement nutritionnel » du syndicat en apportant de l'information nutritionnelle sur les repas végétariens et en formant les équipes.
- De favoriser les commandes de produits plus respectueux du bien-être animal, de l'environnement, du travail des agriculteurs et des consommateurs, si des produits d'origine animale sont commandés.
- De mettre en place un menu végétarien hebdomadaire et de proposer une alternative végétarienne quotidienne pour les usagers qui le souhaitent.

ÉLEVAGE INDUSTRIEL de la maltraitance...

Selon la FAO et l'OCDE¹, d'ici à 2050, la production de viande pourrait encore doubler, avec une explosion supplémentaire de l'élevage industriel et hors-sol, si nous ne réagissons pas maintenant !

Les conditions d'élevage sont telles que la maltraitance animale est une norme non écrite. Tout l'objet de l'industrie agroalimentaire n'est pas de prendre en compte le bien-être animal ou les intérêts de l'éleveur, mais de maximiser les profits. Parqués dans de vastes hangars, les animaux ne peuvent que survivre dans un état de stress permanent. En France, près de 80 % des 800 millions de poulets de chair sont élevés sans accès à l'extérieur ; environ 80 % des 47 millions de poules pondeuses et 99 % des 40 millions de lapins sont élevés en batterie de cages ; 90 % des 25 millions de cochons sont élevés sur caillebotis sans litière ni accès à l'extérieur². Mais ces statistiques ne disent rien de la souffrance animale institutionnalisée. Dès le début de leur vie, des mutilations sont pratiquées pour « adapter » les animaux à la surpopulation des élevages ou au goût des consommateurs. Les becs des poulets sont amputés ; les pattes des canards sont dégriffées ; les poules pondeuses sont exposées à une lumière artificielle afin d'ac-



croître les rendements ; la queue et les dents des cochons sont coupées... La liste est encore longue !

Parallèlement à ces pratiques, la recherche agromatique a fait évoluer les races animales vers une hyper-productivité au prix d'une véritable dégénérescence. Par exemple, les muscles des poulets grandissent rapidement alors que la structure des pattes, du cœur et des poumons ne peut pas suivre ce même rythme. Cela engendre des problèmes cardiovasculaires, respiratoires et de locomotion. Si les bovins ont encore « la clef des champs », certains d'entre eux passent désormais l'essentiel de leur vie dans des parcs abrités, sans accès au pâturage. À l'instar de porcheries industrielles et élevages de volailles, on voit d'ailleurs apparaître des projets de méga-élevages laitiers.

Par-delà les conditions d'élevage, le transport et l'abattage posent également d'énormes problèmes en matière de bien-être animal. Si nous sommes ce que nous mangeons, l'élevage industriel doit clairement nous amener à réfléchir sur l'inhumanité d'une pratique « agricole » et à jeter un œil critique sur nos pratiques et nos comportements vis-à-vis des animaux pour sortir de l'ère de l'animal-marchandise.

...à la malbouffe.

En à peine deux générations, la viande s'est invitée au menu de chaque repas. Les protéines animales, parées de toutes les vertus, sont désormais incontournables. Même si cette surconsommation de viande entraîne à la fois la malnutrition dans les pays du Sud - à qui l'on demande d'utiliser de vastes territoires agricoles pour cultiver les végétaux servant à nourrir nos animaux - et la malbouffe au Nord, il est encore difficile d'aborder de façon critique cette fausse normalité alimentaire. Mais les faits sont têtus : manger trop de viande est mauvais pour la santé. La surconsommation de viande a pour effet d'augmenter la prévalence des affections suivantes : cancers (côlon, prostate), maladies cardiovasculaires, hypercholestérolémie, obésité, hypertension, ostéoporose, diabète (type 2), altération des fonctions cognitives, calculs biliaires, polyarthrite rhumatoïde et autres³.

De plus, l'élevage est en soi un facteur de risque pour notre santé. Les systèmes industriels de production créent les conditions idéales pour l'émergence et la propagation de nouveaux pathogènes. Les systèmes modernes d'élevage concentrationnaire favorisent le développement de bactéries de type listeria, salmonelles, E. coli et de divers virus promoteurs de « gripes » en tout genre. Comme l'indique un rapport de la FAO, « il n'est pas surprenant que les trois quarts des nouveaux pathogènes ayant affecté les humains dans les dix dernières années proviennent des animaux ou des produits animaux ». Enfin, l'usage massif d'antibiotiques dans les élevages industriels est une cause inquiétante d'apparition de bactéries multirésistantes aux antibiotiques... avec pour conséquence de réduire les possibilités humaines de se soigner.

1 - FAO : Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture ; OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

2 - Données ITAVI et INAPORC

3 - Reuters, « Manger moins de viande est bon pour le climat et pour la santé », L'Express.fr, challenges, 25 novembre 2009

1000 vaches ? Meeuh non !

Fin août 2011, dans la Somme, deux communes découvrent que la plus grande ferme-usine de France va être installée sur leur territoire : un élevage laitier de 1 000 têtes de bétail, auquel sera associé un méthaniseur de puissance industrielle.

Il faudra 2 700 hectares pour épandre les 40 000 tonnes annuelles de boues résiduelles du méthaniseur. Les conséquences d'un tel épandage sont connues : un air vicié, une terre polluée par les nitrates, des infiltrations dans les nappes phréatiques, des algues vertes en Baie de Somme...

Les animaux seront enfermés toute l'année et soumis à un régime alimentaire destiné à produire un maximum de lait. Pour les nourrir, il faudra des aliments



importés, souvent génétiquement modifiés, ou cultivés en France avec engrais chimiques et pesticides dans des champs aux sols dégradés et sans biodiversité.

En plus de leurs conditions d'exploitation néfastes pour la santé et l'environnement, de tels projets sont des fléaux économiques et sociaux. Ils accélèrent la disparition des petites exploitations et empêchent les jeunes agriculteurs de s'installer.

Ce projet s'inscrit dans une course effrénée au productivisme agricole, à des fins purement financières. Nous en paierons tous le prix fort si nous laissons s'implanter de telles installations. Novissen s'est créé pour s'opposer à ce projet industriel dit des « Mille vaches ». Des actions en justice sont en cours pour faire annuler définitivement le projet et la mobilisation locale reste très forte, cette ferme-usine emblématique ouvrant la voie à d'autres de même nature.

Nitrates et algues vertes

Au sein des élevages industriels de porcs et de volailles, les animaux produisent en un lieu clos des quantités importantes de déjections chargées en nitrates.

L'alimentation de ces animaux s'appuie en grande partie sur des cultures de maïs recevant énormément d'engrais azotés, dont une partie est lessivée sous forme de nitrates.

L'excès de nitrates nuit à l'environnement, à la santé et à l'économie. Leur trop grande quantité dans l'eau engendre la prolifération d'algues vertes qui s'en nourrissent, phénomène très visible en Bretagne. Leurs effets sont désastreux sur les écosystèmes aquatiques et côtiers, interdisant tout accès aux plages en raison du gaz mortel émis par leur décomposition. Les conséquences économiques, notamment en matière de tourisme, commencent à devenir très sensibles dans cer-

tains secteurs de la Bretagne : c'est toute la société qui paie les dégâts de ces élevages aberrants.

L'eau du robinet est également affectée par les nitrates et par les bactéries pathogènes, ce qui oblige les régions d'élevage industriel à dénitrifier, traiter et diluer les eaux des captages. Le coût économique pour la France est estimé à 1 140 millions d'euros⁴, somme à laquelle il faut ajouter le montant des amendes dues après condamnations par l'Union européenne ainsi que le coût du ramassage et du traitement de ces algues, qui ne cesse d'augmenter.

Animaux maltraités, tourisme, pêche, conchyliculture, santé humaine, dégradation des paysages et de l'environnement, etc. : la liste des effets nocifs du productivisme agricole ne cesse de s'allonger !

De report en re-porc !

Dans ce contexte, le chemin que prend la France est pavé d'incohérences. En avril 2013, le Ministre de l'agriculture présentait un « Plan d'avenir de la filière porcine française », qui propose de dispenser d'enquête publique, d'étude d'impact, de consultation des conseils municipaux et des conseils départementaux d'hygiène, les installations produisant jusqu'à 5 000 porcs par an !

En 2011, le gouvernement avait déjà assoupli par décret les normes d'épandage des effluents d'élevage, les augmentant de facto. Ces décisions sont en contradiction totale avec la volonté affichée de réduire les taux de nitrates dans les eaux et de lutter contre les algues vertes. Sous la pression du lobby de l'élevage industriel, la population sera privée de son droit d'exprimer un avis sur des projets qui la concernent directement. Cette « simplification » va accroître la défiance des riverains et engendrer des situations conflictuelles. Ainsi, des projets de porcherie industrielle comme celle d'Heuringhem (62) apparaissent. Le collectif Aives a réussi à faire exclure du plan d'épandage les zones situées à proximité des points de captage d'eau potable, soit 26 % de la surface totale ; mais la même quantité de lisier sera épandue sur une surface réduite de 26 %. Chaque année, les 200 kg d'azote à l'hectare seront largement dépassés sur les surfaces recevant réellement le lisier !

Les actions curatives, coûteuses, ponctuelles et inefficaces pour combattre cette pollution ne sont que la conséquence d'une inaction préventive persistante.

L'élevage contre les éleveurs ?

L'élevage industriel et les abattoirs ne font pas seulement des victimes animales. Consommateurs ou riverains, nous sommes tous victimes de ce système. Les éleveurs et les abatteurs comptent aussi parmi les premières victimes directes.

L'élevage de porcs et de volailles est devenu une industrie : les éleveurs ne le sont plus et deviennent des simples exécutants au sein de leur propre exploitation. Les cadences infernales, les conditions sanitaires difficiles et la violence des gestes les rendent malades, physiquement et psychologiquement. Leurs conditions de vie sont les mêmes que celles des animaux : enfermement dans les bâtiments, air vicié par les poussières et par les gaz, stress, maladies. Les mêmes causes ont inévitablement les

mêmes effets : les pathologies respiratoires qui touchent les animaux touchent les travailleurs, éleveurs et salariés, mais aussi les vétérinaires : asthme, bronchite chronique. Les abattoirs sont des lieux de travail oppressants, les conditions sont difficiles à supporter, la rotation des employés y est impressionnante, signe de mal-être important. Alcool, dépressions, accidents sont monnaie courante dans les abattoirs et les élevages⁵.

Même si l'élevage d'herbivores (bovins, ovins, caprins) est souvent moins intensif, sa tendance au gigantisme est propice aux mêmes dérives. En particulier, l'absence d'autonomie fourragère conduit les élevages bovins industriels à subir de plein fouet la hausse des prix des céréales.

5 - Jocelyne Parcher, Contagion de la souffrance entre travailleurs et animaux en production porcine industrielle, Courrier de l'environnement de l'INRA, mars 2010

Intenable, du Nord au Sud.

L'élevage industriel et la surconsommation carnée ne sont pas généralisables à l'échelle planétaire. La paysannerie vivrière du Sud et les forêts primaires sont remplacées par de grandes fermes surmécanisées et spécialisées dans l'exportation d'aliments OGM destinés au bétail. Les volailles hors-sol européennes sont exportées grâce aux subventions et arrivent à bas coût dans les pays du Sud, détruisant par là-même l'économie locale. De plus, l'ensemble de cette filière est fortement émettrice de gaz à effet de serre. Selon la FAO, le secteur de l'élevage serait responsable de 18 % des émissions de GES de la planète, notamment à cause de la déforestation et du changement d'affectation des sols. En France, les crises (lait, porc, volailles) se succèdent, conduisant à la disparition de fermes plus petites au profit d'usines à viande de plus en plus spéculatives et employant de moins en moins de main-d'œuvre. Très justement, les fermes qui ont choisi d'être diversifiées et à taille humaine résistent mieux aux crises.

Sortir de l'élevage industriel : c'est possible !

Il existe des modes d'élevage plus justes pour les humains, plus respectueux de l'environnement et moins terribles pour les animaux. Les politiques européennes et nationales doivent soutenir ce changement nécessaire. L'élevage intensif doit impérativement être découragé : les élevages à dimension humaine offrent plus d'emplois que les systèmes industriels, les conditions de travail y sont meilleures et répondent plus à l'aspiration des jeunes et aux attentes de la société. Dans les dix prochaines années, 50 % des agriculteurs partiront à la retraite. Il est donc vital de proposer des projets de reprise qui permettent l'émergence d'agricultures durables, qui évitent la concentration industrielle et l'hémorragie du nombre de paysans et de PME rurales qui l'accompagne. De plus, il est souhaitable de rééquilibrer le paysage en retrouvant dans les régions une complémentarité élevage-cultures. Des éleveurs laitiers ont fait le choix de privilégier l'herbe (plutôt que la combinaison maïs-soja) et redécouvrent le plaisir d'un métier fait d'observation et de relations avec les animaux. Leurs vaches sont certes légèrement moins productives, mais l'autonomie fourragère du troupeau et sa meilleure santé permettent de réduire drastiquement les frais. Des éleveurs de porcs et de volailles reviennent aux bases de l'agronomie, notamment grâce à l'agriculture biologique, laissent leurs animaux accéder au plein air et disposer de paille comme litière, les nourrissent de résidus de triages de céréales et de sous-produits de légumes, et disposent de terres suffisantes pour épandre les déjections sans polluer.

Le changement passe par celui de nos comportements, de la fourche à la fourchette !

À vous d'Agir !

1 Signez et faites signer les cartes-pétition, puis envoyez-les au ministre de l'Agriculture et au président du Syndicat national de la restauration collective

2 Renvoyez la carte-réponse à Agir pour l'Environnement. C'est indispensable pour évaluer l'impact de la campagne;

3 Commandez les documents de la campagne et diffusez-les autour de vous : ami-es, associations, amap, restos végétariens...

Pour aller plus loin

Collectif Experts, *La vérité sur la viande*. Ed. Les arènes, 2013

Fabrice Nicolino, *Bidoche : L'industrie de la viande menace le monde*, Editions LLL, 2009

Jonathan Safran Foer, *Faut-il manger les animaux ?*, Ed. Points, 2012

Évolution mondiale de la consommation de viande (source FAO) :

<http://www.franceagriculteurs.fr/content/download/7015/40697/file/Conso-2011.pdf>

Bien-être animal : <http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/dantzer.pdf>

Viande.info : www.viande.info

L.214 : www.L214.com

CIWF : <http://www.ciwf.fr>

Association végétarienne de France : www.vegetarisme.fr

Campagne Jeudi-veggie : www.jeudi-veggie.fr

La Via Campesina - Mouvement Paysan International : <http://viacampesina.org>

Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique : <http://www.bio-dynamie.org/>

Novissen : www.novissen.com

SEVE : <http://www.seve71540.fr>

AIVES : <http://www.aives.fr>

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT :

2, rue du Nord - 75018 Paris • Tél. : 01 40 31 02 37 • Courriel : contact@agirpourenvironnement.org • Site internet : www.agirpourenvironnement.org

Mille mercis à Red ! pour ses illustrations / Maquette : comvis79.puzl.com

Cette plaquette est imprimée à 75 000 exemplaires sur papier recyclé par Presse Pluriel (19, rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris) - N°ISSN : 1624-7612

Élevage industriel : tous victimes !

➤ Renvoyer cette carte à Agir pour l'Environnement • 2, rue du Nord • 75018 Paris

- J'ai adressé une carte pétition au
- Je commande exemplaires de la campagne « ELEVAGE INDUSTRIEL : TOUS VICTIMES ! »
- Jusqu'à 50 exemplaires : 0,50 € pièce, port compris, soit €
 - Au-delà de 50 exemplaires : 0,30 € pièce, port compris, soit €
- Je commande lot(s) de 6 cartes postales illustrées « ELEVAGE INDUSTRIEL : TOUS VICTIMES ! » à 5 € le lot, port compris, soit €.

L'impression et l'envoi de ce document ont entraîné un coût de 16 000 €, je participe aux frais engagés et

je fais don de 100 € 50 € 25 €

J'adhère à Agir pour l'Environnement pour 10 €

Je souhaite recevoir une information sur l'un des partenaires de la campagne (précisez lequel) :

Au total, je verse € à l'ordre d'Agir pour l'environnement.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de « Agir Pour l'Environnement »

En effectuant un don à Agir pour l'environnement, vous pouvez déduire de vos impôts 66% de la somme versée.
L'ensemble du matériel de campagne peut être commandé en ligne sur internet : www.agirpourenvironnement.org/boutique

EXPÉDITEUR

Nom, prénom

Adresse

Courriel @ Signature

Élevage industriel : tous victimes !

Monsieur le président du Syndicat national de la restauration collective

L'élevage industriel contamine les milieux naturels, traite les animaux comme des marchandises, réduit la diversité animale et végétale et produit une nourriture de mauvaise qualité. Pour toutes ces raisons, en tant qu'acteur de la consommation, vous avez aussi votre rôle à jouer. C'est pourquoi nous vous demandons de :

- compléter l'axe « Valoriser les fruits et légumes » de la « Charte engagement nutritionnel » du syndicat :
- en apportant de l'information nutritionnelle sur les repas végétariens,
- en formant les équipes de restauration à ce type de nutrition ;
- favoriser les commandes de produits plus respectueux du bien-être animal, de l'environnement, du travail des agriculteurs et des consommateurs, si des produits d'origine animale sont commandés ;
- mettre en place un menu végétarien hebdomadaire et proposer une alternative végétarienne quotidienne pour les usagers qui le souhaitent.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez au contenu de cette carte-pétition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

EXPÉDITEUR

Nom, prénom

Adresse

Signature

Élevage industriel : tous victimes !

A l'attention du ministre de l'Agriculture

L'élevage industriel contamine les milieux naturels, traite les animaux comme des marchandises, réduit la diversité animale et végétale et produit une nourriture de mauvaise qualité. C'est pourquoi nous vous demandons :

1/ de prendre les mesures nécessaires pour soutenir un modèle d'agriculture durable et extensif.

- De réorienter les plans d'avenir des filières avicoles et porcines vers une déconcentration de la production et une meilleure valorisation des productions extensives.
- D'abroger le décret n°2011-63 du 17 janvier 2011 relatif au regroupement et à la modernisation de certaines installations classées d'élevage.
- De mettre en place un moratoire interdisant les fermes laitières industrielles et les exploitations porcines géantes et de suspendre les arrêtés d'autorisation d'exploitation de la ferme industrielle dite « des 1 000 vaches » et de la porcherie d'Heuringhem (62).

2/ de mettre en place des politiques publiques visant à favoriser une alimentation variée non basée uniquement sur les produits animaux.

- De modifier le décret n°2011-1227 et l'arrêté AGRG 1032380A du 30 septembre 2011 relatifs à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire, en supprimant les articles concernant l'obligation d'introduire des produits animaux dans les repas.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez au contenu de cette carte-pétition, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

EXPÉDITEUR

Nom, prénom

Adresse

Signature

Élevage industriel : tous victimes !

A l'attention du ministre de l'Écologie

L'élevage industriel contamine les milieux naturels, traite les animaux comme des marchandises, réduit la diversité animale et végétale et produit une nourriture de mauvaise qualité. Pour toutes ces raisons, l'élevage industriel n'est pas durable et doit se réformer en profondeur. Afin de protéger la qualité de l'eau et de notre environnement, nous vous demandons de prendre des mesures afin de permettre la restauration de la qualité des eaux :

- De modifier le décret n°2011-1257 du 10 octobre 2011 relatif aux programmes d'actions à mettre en œuvre en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.
- De supprimer le projet d'extension aux élevages porcins du régime d'enregistrement ICPE, établi par le décret n° 2010-368 du 13 avril 2010.
- De faire appliquer strictement le principe d'équilibre entre les quantités d'éléments fertilisants apportés sur les sols (N, P, K) et les besoins des cultures

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez au contenu de cette carte-pétition, je vous prie d'agréer, Madame la ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

EXPÉDITEUR

Nom, prénom

Adresse

Signature

tarif postal
en vigueur

**A L'ATTENTION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE
78, RUE DE VARENNES
75007 PARIS**

tarif postal
en vigueur

**MADAME LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
246, BD SAINT-GERMAIN
75007 PARIS**

Optez pour le prélèvement automatique mensuel

■ Je souhaite recevoir en cadeau un lot de 10 cartes postales écologiques

► J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, un montant de € par mois.
Pour suspendre le prélèvement, il me suffit de le faire savoir par simple demande écrite à « Agir pour l'Environnement »
N° national d'émetteur : 539277

ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Nom de votre agence bancaire ou CCP

Adresse

Code postal Ville

TITULAIRE DU COMPTE (indiquez ci-dessous votre adresse)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

COMPTE À DÉBITER (voir votre RIB ou RIP)

Code établissement | | | | | | | N° de compte | | | | | | | | | | | | | Code guichet | | | | |

Clé RIB | | |

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Réf. 539277.0002841020006481 • Agir pour l'Environnement – 2, rue du Nord – 75018 Paris

DATE ET SIGNATURE obligatoire :

► Joindre également un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

Coupon réponse à renvoyer à : Agir pour l'Environnement • 2, rue du Nord • 75018 Paris

tarif postal
en vigueur

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DU SYNDICAT NATIONAL
DE LA RESTAURATION COLLECTIVE,
9 RUE DE LA TRÉMOILLE
75008 PARIS**